



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Centre d'études et de recherches sur les énergies renouvelables Kitsisa Khonde
(CERERK/ISTA)

**Mission d'évaluation des besoins technologiques et d'élaboration d'un plan d'action
technologique pour la mise en œuvre de la CDN en RDC**
Termes de référence à partager avec le GCF, matériel de formation et outils
Version 1.0

2022
Deloitte Tohmatsu Financial Advisory LLC

Contents

1.	Contexte.....	3
2.	Objectif.....	5
3.	Portée des travaux.....	5
4.	Modules de formation	9
5.	Calendrier	13
6.	Personnel sur le terrain (expérience et qualifications professionnelles).....	14
	Annex : Liste des plans d'action et des activités par secteur	17

Termes de Référence

1. Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) est l'un des États les plus fragiles et des pays les plus pauvres du monde, et est donc confrontée à un certain nombre de défis que le pays cherche à relever à travers ses objectifs climatiques. La RDC a soumis son programme de pays au Fonds vert pour le climat (« Green Climate Fund (GCF) » en anglaise) en février 2019, après sa troisième communication nationale à la CCNUCC et à son CND en 2015. Ces documents mettent en évidence les défis auxquels la RDC est confrontée dans les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'ambition climatique globale de la RDC est de réduire ses émissions de 21% par rapport au scénario Business as Usual (BAU) d'ici 2030 (conditionnel). Le pays a également soumis sa réponse nationale au processus d'établissement de rapports Beijing +25, dont les conclusions indiquent clairement que les problèmes d'inégalité entre les sexes nécessitent une attention systématique.

Pour relever ces défis, la RDC a identifié des actions potentielles d'atténuation et d'adaptation, ainsi que des technologies potentielles pour atteindre les objectifs climatiques du pays. La troisième communication nationale du pays souligne spécifiquement l'importance du renforcement des capacités institutionnelles par la mise en place d'une équipe dédiée au suivi des technologies existantes et des technologies à transférer dans le pays.

Dans ce contexte, la RDC a sollicité le soutien du CTCN et de l'ONUDI pour l'élaboration d'une évaluation des besoins technologiques (EBT) et d'un plan d'action associé pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ceux-ci seront utilisés par la RDC pour la mise en œuvre de sa stratégie climatique, ainsi que pour solliciter des financements auprès des institutions de financement climatique et autres, en particulier le GCF. La TNA devra également répondre à une analyse intersectionnelle des différences entre les sexes et des différents rôles, responsabilités et intérêts des femmes et des hommes.

Le processus EBT devrait soutenir la mise en place de mécanismes de coordination pour diriger le processus EBT et mieux coordonner l'action climatique dans le pays, tout en atteignant les objectifs de la programmation par pays. Il englobe l'identification et la hiérarchisation des technologies qui peuvent soutenir la réalisation des objectifs climatiques du pays. L'EBT et les plans d'action élaborés fourniront les orientations requises par la RDC dans le développement de son pipeline de financement climatique. Il comblera le fossé entre les technologies, l'environnement propice et les investissements.

Pour recenser et hiérarchiser les secteurs et technologies prioritaires, le comité EBT et ses groupes de travail sectoriels ont d'abord été constitués. Ceux-ci sont composés de représentants du secteur public, des ONG, du secteur privé et du milieu universitaire, une attention particulière ayant été portée sur l'équilibre entre les sexes et sur une représentation inclusive. Une fois mis sur pied, le comité d'EBT a recensé et hiérarchisé les secteurs et sous-secteurs ainsi que les technologies à prendre en compte dans le cadre du processus d'EBT.

La sélection des secteurs et sous-secteurs prioritaires est partie d'un examen global visant à déterminer les objectifs en matière de développement et de changement climatique. Les documents de politique pertinents comprennent des politiques clés telles que la CDN, le Plan national climat et le programme pays soumis au GCF, ainsi que d'autres documents pertinents.

Une fois les objectifs relatifs au développement et au changement climatique définis, chaque sous-secteur a été évalué suivant les cinq critères suivants :

- Potentiel d'atténuation des effets du changement climatique (émissions de GES) ;
- Potentiel d'adaptation au changement climatique (résilience et vulnérabilité) ;
- Pertinence et alignement sur les priorités de développement du pays ;
- Environnement propice global, notamment les volets réglementaire, institutionnel, financier et informationnel.

Suite à la confirmation des secteurs et sous-secteurs par les principales parties prenantes, la longue liste des technologies a été dressée et notée par les parties prenantes concernées. La notation s'est fondée sur les huit critères suivants :

- Réduction des émissions de GES (facultatif pour les technologies d'adaptation)
- Résilience climatique (facultatif pour les technologies d'atténuation)
- Alignement sur les politiques et priorités en matière de changement climatique
- Avantages connexes (notamment a) l'emploi, b) la réduction de la pauvreté, c) l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et d) la préservation de l'environnement.
- Effets secondaires négatifs
- Contraintes technologiques
- État de préparation de la RDC à la technologie
- Considérations liées aux coûts

Les résultats de la notation ont été examinés et finalisés avec les parties prenantes lors de l'atelier consacré à la détermination des priorités. Les secteurs et technologies prioritaires finalement retenus sont résumés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Liste des technologies prioritaires pour les évaluations des besoins technologiques

Secteur d'activité	Technologies prioritaires
Agriculture	Agriculture de conservation Systèmes d'alerte précoce Surveillance du changement climatique
Forêt	Agroforesterie Boisement Surveillance des forêts
Énergie	Énergie solaire photovoltaïque Énergie hydroélectrique Foyers améliorés
Transports	Bus à haut niveau de service (BHNS) Transport en commun rapide (TCR) dans le sous-secteur ferroviaire Transfert modal dans le transport de marchandises

Sur la base des technologies prioritaires, les plans d'action technologiques (PAT) ont été élaborés puis validés par les intervenants. Les PAT pour les technologies prioritaires comprennent les activités nécessaires pour introduire les technologies, les options de financement et les méthodes de suivi et d'évaluation. La diffusion réussie des technologies prioritaires et des plans d'action associés aura un impact direct sur la CDN de la RDC tout en contribuant au développement global du pays. Les PAT pour la diffusion des technologies prioritaires se trouvent dans l'Annexe.

2. Objectif

L'objectif de cette mission est de fournir une assistance technique à la RDC pour permettre le développement et l'application des technologies prioritaires incluses dans les PAT. L'assistance technique consistera à organiser des sessions de formation au renforcement des capacités à l'intention des parties prenantes concernées. Cela renforcera le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des parties prenantes, ce qui leur permettrait de prendre des décisions éclairées pour concevoir les politiques requises, telles que des réglementations, des normes, des instruments fiscaux et des réglementations tenant compte du genre, entre autres, pour soutenir la mise en œuvre et la diffusion de technologies prioritaires. Cela aiderait également les institutions à développer un savoir-faire technique sur les technologies prioritaires, ce qui leur permettrait de développer des projets efficaces.

Par conséquent, l'objectif de cette mission sera atteint grâce aux résultats suivants :

- I. Résultat 1 : Sensibiliser davantage les parties prenantes à la création d'un environnement favorable
- II. Résultat 2 : Renforcer la capacité des parties prenantes à permettre la mise en œuvre des technologies prioritaires
- III. Résultat 3 : Soutenir le transfert de technologie et de savoir-faire en matière de pratiques exemplaires

3. Portée des travaux

Cette mission sera effectuée pendant 12 mois, à partir de janvier 2023 à décembre 2023. Le contractant doit entreprendre les tâches et livrables suivants:

- I. Activité 0 : Élaboration de modules de formation et d'un cadre de suivi et d'évaluation (S&E)
 - (a) Préparer un plan de travail détaillé de toutes les activités, livraisons, extraits, délais et personnes / organisations responsables et un budget détaillé pour mettre en œuvre les activités relevant de cette affectation.
 - (b) Sur la base du plan de travail approuvé, établir un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) avec des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre.
 - (c) Élaborer des trousseaux de formation (présentations, visualisations, etc.) qui seront utilisés dans les séances de formation sur le renforcement des capacités.
 - (d) Rapport final détaillant les résultats des activités de renforcement des capacités et les implications pour les projets et activités futurs

Livrables	Date de livraison
Plan de travail détaillé	1 mois après la signature du contrat
Cadre de suivi et d'évaluation	1 mois après la signature du contrat
Modules de formation	2 mois après la signature du contrat
Rapport final	12 mois après la signature du contrat

Résultat 1 : Sensibiliser davantage les parties prenantes à la création d'un environnement favorable

- II. Activité 1.1 : Organiser des séances de sensibilisation axées sur les changements

climatiques et les technologies prioritaires

Cette activité vise à sensibiliser davantage les parties prenantes concernées en diffusant des informations sur les changements climatiques et sur la manière dont la mise en œuvre des technologies peut contribuer à atténuer les impacts du changement climatique et à atténuer les problèmes environnementaux, sociaux, économiques, de sécurité et de santé. Les séances éclaireront également certains des défis identifiés pour chaque secteur, à savoir l'agriculture et l'utilisation des terres, l'énergie, et l'industrie et le commerce. Le public cible peut inclure des parties prenantes publiques et privées, ainsi que des institutions financières et le grand public. Par conséquent, au minimum, un total de deux séances sera nécessaire pour cette activité : une séance axée sur les intervenants publics et privés, et une autre séance axée sur le grand public. Dans la mesure du possible, les sessions doivent viser une représentation égale des femmes et des hommes.

III. Activité 1.2 : Mettre en œuvre une formation de sensibilisation à l'égalité des sexes

Pour faire en sorte que les hommes et les femmes puissent bénéficier sur un pied d'égalité des mesures énoncées dans l'évaluation des besoins en matière de technologie et que les inégalités entre les sexes dans les activités et les résultats soient réduites ou éliminées, les différences entre les sexes, y compris les besoins, les priorités et les intérêts différents, doivent être prises en compte tout au long du processus d'évaluation des besoins et de ses résultats. Par conséquent, une formation de sensibilisation à la problématique hommes-femmes est nécessaire pour donner une vue d'ensemble des analyses sectorielles et technologiques de l'égalité des sexes et de l'importance de l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les plans d'action relatifs aux changements climatiques et les activités connexes et des outils à cet égard.

Livrables	Date de livraison
Deux (2) Rapports des sessions de sensibilisation	4 mois après la signature du contrat
Rapport sur la sensibilisation à l'égalité des sexes	5 mois après la signature du contrat

Résultat 2 : Renforcer la capacité des parties prenantes à permettre la mise en œuvre des technologies prioritaires

IV. Activité 2.1 : Organiser un atelier axé sur le financement de la lutte contre les changements climatiques

Cette activité vise à améliorer la compréhension des parties prenantes sur le financement climatique, y compris les sources internationales et nationales de financement climatique, afin de permettre l'accès au financement climatique. Cet atelier comprendra une session sur la façon d'élaborer des notes conceptuelles appropriées pour accéder aux sources de financement climatique, ainsi que des sessions de renforcement de partenariats avec des institutions financières.

V. Activité 2.2 : Organiser des séances de formation axées sur l'opérationnalisation des PAT

Cette activité est axée sur le renforcement de la capacité des intervenants à opérationnaliser et à mettre en œuvre les PAT et les activités connexes. Plus

précisément, il s'agira notamment de mettre en place un mécanisme de coordination et de développer des partenariats pour la mise en œuvre des PAT, d'établir des méthodes de suivi et d'évaluation, de déterminer des objectifs et des indicateurs, et d'obtenir un financement pour rendre les PAT opérationnels. Étant donné que la coordination entre les gouvernements nationaux et régionaux sera importante dans la mise en œuvre des PAT et des activités associées, les sessions de formation seront menées dans 4 régions de la RDC.

Livrables	Date de livraison
Rapport de l'atelier sur le financement climatique	6 mois après la signature du contrat
Quatre (4) rapports de sessions de formation	7 mois après la signature du contrat

Résultat 3 : Soutenir le transfert de technologie et de savoir-faire en matière de pratiques exemplaires

VI. Activité 3.1 : Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur agricole

Cette activité fournit des sessions de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur agricole, afin que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les pratiques exemplaires internationales et nationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et les pratiques de pointe qui sont peut-être encore en phase de recherche et de développement. Les technologies prioritaires dans le secteur agricole sont les suivantes : Agriculture de conservation, Systèmes d'alerte précoce et Surveillance du changement climatique. Trois (3) sessions seront menées dans cette activité, et chaque session se concentrera sur chaque technologie prioritaire.

VII. Activité 3.2 : Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur des forêts

Cette activité offre des séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur forestier, afin que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les pratiques exemplaires internationales et nationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et les pratiques de pointe qui sont peut-être encore en phase de recherche et de développement. Les technologies prioritaires dans le secteur des forêts sont les suivantes: agroforesterie, boisement et surveillance des forêts. Trois (3) sessions seront menées dans cette activité, et chaque session se concentrera sur chaque technologie prioritaire.

VIII. Activité 3.3: Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie

Cette activité fournit des sessions de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie, afin que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront

également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement. Les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie sont les suivantes: Énergie solaire photovoltaïque, Énergie hydroélectrique et Foyers améliorés. Trois (3) sessions seront menées dans cette activité, et chaque session se concentrera sur chaque technologie prioritaire.

IX. **Activité 3.4: Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur des transports**

Cette activité fournit des sessions de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie, afin que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement. Les technologies prioritaires dans le secteur des transports sont les suivantes: Bus à haut niveau de service (BHNS), Transport en commun rapide (TCR) dans le sous-secteur ferroviaire et Transfert modal dans le transport de marchandises. Trois (3) sessions seront menées dans cette activité, et chaque session se concentrera sur chaque technologie prioritaire.

Livrables	Date de livraison
Rapport sur les séances de renforcement des capacités (Agriculture)	8 mois après la signature du contrat
Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (Forêt)	9 mois après la signature du contrat
Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (Énergie)	10 mois après la signature du contrat
Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (Transports)	11 mois après la signature du contrat

4. Modules de formation

Le tableau suivant présente l'objectif, le contenu, les résultats attendus, le public cible et la durée des séances de formation individuelles qui seront mises en œuvre dans le cadre de cette mission.

Résultat 1 : Sensibiliser davantage les parties prenantes à la création d'un environnement favorable	
Activité 1.1 : Séances de sensibilisation	
Objectif	Ces sessions visent à sensibiliser les parties prenantes concernées en diffusant des informations sur le changement climatique et sur la manière dont la mise en œuvre des technologies peut contribuer à atténuer les impacts du changement climatique et à atténuer les problèmes environnementaux, sociaux, économiques, de sécurité et de santé. Les séances éclaireront également certains des défis identifiés pour chaque secteur. Tous les produits et matériels associés aux séances doivent être élaborés dans les langues locales et tenir compte du genre et du handicap, le cas échéant.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Informations générales sur les questions relatives aux changements climatiques - Processus d'évaluation des besoins en matière de technologie et établissement des PAT - Introduction aux technologies prioritaires pour chaque secteur - Avantages potentiels du déploiement des technologies prioritaires
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation accrue des participants aux enjeux liés aux changements climatiques - Les participants ont une compréhension générale du processus de la TNA, des PAT et des technologies prioritaires - Les participants comprennent les avantages et les inconvénients du déploiement des technologies prioritaires - Partenariats établis dans le déploiement et la diffusion des technologies
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de sessions de 2 jours (1 st journée ciblant les acteurs publics et privés, 2 Nd journée ciblant le grand public)
Activité 1.2 : Formation de sensibilisation à l'égalité des sexes	
Objectif	Donner un aperçu des analyses sectorielles et technologiques de l'égalité des sexes et de l'importance et des outils nécessaires à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les plans d'action relatifs aux changements climatiques et les activités connexes.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse sectorielle par sexe - Analyse comparative entre les sexes dans le domaine de la technologie - Importance de l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les plans d'action relatifs aux changements climatiques
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure compréhension des participants aux analyses sectorielles et technologiques par genre - Renforcement de la capacité des participants à intégrer la problématique hommes-femmes dans les PAT et

	les activités connexes
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	1 jour d'atelier
Résultat 2 : Renforcer la capacité des parties prenantes à permettre la mise en œuvre des technologies prioritaires	
Activité 2.1 : Atelier sur le financement climatique	
Objectif	Cet atelier vise à améliorer la compréhension des parties prenantes sur le financement climatique, y compris les sources de financement climatique internationales et nationales, afin de permettre l'accès au financement climatique.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction au financement climatique et comment accéder au financement - Sources potentielles de financement climatique pour la mise en œuvre des technologies - Élaboration de la note conceptuelle
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Les participants acquièrent une compréhension du financement climatique et du savoir-faire pour recevoir des financements de sources de financement climatique - Meilleure compréhension des participants sur les sources potentielles de financement climatique et élaboration d'une note conceptuelle
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, avec au moins 35% de participation féminine aux sessions
Durée	1 jour d'atelier
Activité 2.2 : Séances de formation sur l'opérationnalisation des PAT	
Objectif	La séance de formation sera axée sur le renforcement de la capacité des parties prenantes à opérationnaliser et à mettre en œuvre les PAT et les activités connexes. Plus précisément, il s'agira notamment de mettre en place un mécanisme de coordination et de développer des partenariats pour la mise en œuvre des PAT, d'établir des méthodes de suivi et d'évaluation, de déterminer des objectifs et des indicateurs, et d'obtenir un financement pour rendre les PAT opérationnels.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux PAT - Étapes et méthodologie de mise en œuvre des PAT - Établissement de partenariats et arrangements institutionnels pour la mise en œuvre des PAT
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure compréhension des participants aux PAT et de la façon de mettre en œuvre les activités - Partenariats établis pour opérationnaliser les PAT
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de 6 jours (1 jour par région)
Résultat 3 : Soutenir le transfert de technologie et de savoir-faire en matière de pratiques exemplaires	
Activité 3.1 : Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur agricole	

Objectif	L'objectif des sessions de renforcement des capacités est que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux technologies prioritaires - Savoir-faire technique sur les technologies et les meilleures pratiques
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques sur les technologies prioritaires - Les participants comprennent le savoir-faire technique sur les technologies ainsi que les meilleures pratiques
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de 3 jours (1 jour par technologie)
Activité 3.2: Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur forestier	
Objectif	L'objectif des sessions de renforcement des capacités est que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux technologies prioritaires - Savoir-faire technique sur les technologies et les meilleures pratiques
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques sur les technologies prioritaires - Les participants comprennent le savoir-faire technique sur les technologies ainsi que les meilleures pratiques
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de 3 jours (1 jour par technologie)
Activité 3.3: Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie	
Objectif	L'objectif des sessions de renforcement des capacités est que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux technologies prioritaires - Savoir-faire technique sur les technologies et les meilleures pratiques
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques sur les technologies prioritaires - Les participants comprennent le savoir-faire technique sur les technologies ainsi que les meilleures pratiques

Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de 3 jours (1 jour par technologie)
Activité 3.4: Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur des transports	
Objectif	L'objectif des sessions de renforcement des capacités est que les parties prenantes acquièrent le savoir-faire technique sur les technologies prioritaires et une meilleure compréhension pour formuler des projets efficaces. Les séances présenteront également les meilleures pratiques internationales en matière de déploiement des technologies, ainsi que les technologies et pratiques de pointe qui pourraient encore être en phase de recherche et développement.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction aux technologies prioritaires - Savoir-faire technique sur les technologies et les meilleures pratiques
Résultat attendu	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques sur les technologies prioritaires - Les participants comprennent le savoir-faire technique sur les technologies ainsi que les meilleures pratiques
Public cible	Institutions gouvernementales, organismes publics, développeurs de technologies, utilisateurs finaux et institutions financières, avec une participation d'au moins 35% de femmes aux sessions
Durée	Minimum de 3 jours (1 jour par technologie)

5. Calendrier

Sortie	Activité	Mois												Livrables★	
		M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12		
	Élaboration de modules de formation et d'un cadre de suivi et d'évaluation (S&E)	★	★											★	Plan de travail détaillé (M1), Cadre de suivi et d'évaluation (M1), Modules de formation (M2), Rapport final (M12)
Sensibiliser davantage les parties prenantes pour créer un environnement favorable	Organiser des séances de sensibilisation axées sur le changement climatique et les technologies prioritaires				★										2 rapports de sessions de sensibilisation (M4)
	Mettre en œuvre une formation de sensibilisation à l'égalité des sexes					★									Rapport de sensibilisation au genre (M5)
Renforcer la capacité des parties prenantes à permettre la mise en œuvre de technologies prioritaires	Animer un atelier axé sur le financement climatique						★								Rapport de l'atelier sur le financement climatique (M6)
	Organiser des séances de formation axées sur l'opérationnalisation des PAT								★						Rapport de 4 sessions de formation (M7)
Soutenir le transfert de technologie et de savoir-faire sur les meilleures pratiques	Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur agricole								★						Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (agriculture) (M8)
	Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur forestier									★					Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (forêt) (M9)
	Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur de l'énergie										★				Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (énergie) (M10)
	Séances de renforcement des capacités sur les technologies prioritaires dans le secteur des transports												★		Rapport sur les sessions de renforcement des capacités (transports) (M11)

6. Personnel sur le terrain (expérience et qualifications professionnelles)

On s'attend à ce que l'entrepreneur fournisse les services d'une équipe qui devrait idéalement comprendre les compétences suivantes. Des qualifications et des experts supplémentaires peuvent être ajoutés si nécessaire.

Experts requis	Brève description du profil requis
Chef d'équipe	<p>Le chef d'équipe doit posséder l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou plus (ou expérience équivalente) en atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements ou autre formation pertinente - Minimum de 7 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur le transfert de technologie, la gestion de projets, les négociations de haut niveau - Familiarité avec le financement climatique, la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et la planification des actions technologiques - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en renforcement des capacités et développement des compétences	<p>L'expert en renforcement des capacités et en développement des compétences devrait avoir les compétences et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou plus (ou expérience équivalente) en atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements ou autre formation pertinente - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans le travail d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et le développement des compétences - Familiarité avec la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et la planification des actions technologiques - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en financement climatique	<p>L'expert en financement climatique doit avoir l'expertise et l'expérience suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou plus (ou expérience équivalente) en atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements ou autre formation pertinente

	<ul style="list-style-type: none"> - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur le financement de la lutte contre les changements climatiques - Familiarité avec le financement climatique, la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et la planification des actions technologiques - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en genre	<p>L'expert en matière d'égalité des sexes doit avoir les compétences et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou diplôme supérieur (ou expérience équivalente) en études de genre ou dans une autre discipline axée sur les questions de genre dans le contexte d'un pays en développement - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise en matière d'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets - Une bonne connaissance de la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et de la planification des actions technologiques serait un avantage - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en agriculture	<p>L'expert en agriculture devrait avoir l'expertise et l'expérience suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou diplôme supérieur (ou expérience équivalente) en études agricoles ou dans une autre discipline pertinente - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur l'agriculture - Une bonne connaissance de la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et de la planification des actions technologiques serait un avantage - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en forêts	<p>L'expert des forêts devrait avoir les compétences et l'expérience suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou diplôme supérieur (ou expérience équivalente) en études forestières ou dans une autre discipline pertinente - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur le secteur forestier - Une bonne connaissance de la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et de la

	<p>planification des actions technologiques serait un avantage</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en énergie	<p>L'expert en énergie devrait avoir les compétences et l'expérience suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou diplôme supérieur (ou expérience équivalente) en études énergétiques ou dans une autre discipline pertinente - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques en mettant l'accent sur l'énergie - Une bonne connaissance de la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et de la planification des actions technologiques serait un avantage - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises
Expert en transport	<p>L'expert des transports devrait avoir les compétences et l'expérience suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise ou diplôme supérieur (ou expérience équivalente) en études de planification des transports, autre discipline pertinente - Minimum de 5 ans d'expertise pertinente; Expertise dans les travaux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique en mettant l'accent sur les transports - Une bonne connaissance de la méthodologie d'évaluation des besoins technologiques et de la planification des actions technologiques serait un avantage - L'expérience antérieure en RDC sera très appréciée - Excellentes compétences en rédaction et en communication en Français sont requises

Annex : Liste des plans d'action et des activités par secteur

Plans d'action technologiques – Agriculture
Plan d'action 1 : Diffusion de l'agriculture de conservation
Activité 1.1 Procéder à la sensibilisation générale
Activité 1.2 Définir le concept d'« agriculture de conservation » et recenser les problèmes à résoudre
Activité 1.3 Concevoir et élaborer un projet expérimental et évaluer les conditions locales
Activité 1.4 Évaluer le projet expérimental et mettre en place un mécanisme de suivi
Activité 1.5 Élaborer une stratégie de diffusion des technologies
Plan d'action 2 : Diffusion du système d'alerte précoce
Activité 2.1 Créer un schéma avec identification des parties prenantes responsables des composantes du SAP
Activité 2.2 Déterminer les sites d'installation des stations de surveillance
Activité 2.3 Concevoir un projet expérimental et cibler les communautés
Activité 2.4 Élaborer un système et un protocole de diffusion des alertes d'avertissements par les autorités et les médias
Activité 2.5 Renforcer les capacités d'analyse des données
Plan d'action 3 : Diffusion des systèmes de surveillance du changement climatique
Activité 3.1 Renforcer les capacités institutionnelles et techniques
Activité 3.2 Définir la stratégie et les objectifs
Activité 3.3 Réaliser une étude de faisabilité et consulter les parties prenantes
Activité 3.4 Élaborer des mesures de diffusion au sein des communautés locales
Activité 3.5 Élaborer et mettre en œuvre des mesures pour mitiger les risques

Plans d'action technologique – Forêt
Plan d'action 1 : Diffusion des technologies de reboisement
Activité 1.1 Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes
Activité 1.2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales
Activité 1.3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de suivi
Activité 1.4 Renforcer les capacités des communautés locales
Activité 1.5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet
Plan d'action 2 : Diffusion de l'agroforesterie
Activité 2.1 Décider d'une zone cible, examiner le régime foncier et les politiques connexes et mener des consultations avec les parties prenantes
Activité 2.2 Établir une cartographie suivant un processus participatif afin de décider d'une zone expérimentale et effectuer une pré-évaluation des conditions locales
Activité 2.3 Élaborer un plan de projet, un mécanisme d'entretien comprenant un schéma de

suivi
Activité 2.4 Renforcer les capacités des communautés locales
Activité 2.5 Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet
Plan d'action 3 : Diffusion du système de surveillance des forêts
Activité 3.1 Revoir les dispositifs institutionnels en place et les technologies existantes pour les systèmes de surveillance des forêts
Activité 3.2 Décider d'une portée et élaborer un plan de mise en œuvre
Activité 3.3 Renforcer les capacités de surveillance des agents nationaux/locaux
Activité 3.4 Mettre à contribution le dispositif institutionnel

Plans d'action technologiques – Énergie
Plan d'action 1 : Renforcement des capacités en matière d'expansion du réseau
Activité 1.1 Renforcer les capacités et sensibiliser à l'extension du réseau
Activité 1.2 Évaluer le réseau national
Plan d'action 2 : Renforcement des capacités et sensibilisation aux technologies prioritaires
Activité 2.1 Renforcer les capacités institutionnelles et techniques en matière de solaire photovoltaïque
Activité 2.2 Renforcer les capacités institutionnelles et techniques en matière de l'hydroélectricité
Activité 2.3 Renforcer les capacités et sensibiliser aux foyers améliorés
Plan d'action 3 : Élaboration de politiques, de cadres et de régimes
Activité 3.1 Établir un cadre de promotion du développement du réseau
Activité 3.2 Élaborer les politiques nécessaires à la diffusion du solaire photovoltaïque
Activité 3.3 Élaborer les politiques nécessaires à la diffusion de l'hydroélectricité
Activité 3.4 Élaborer les politiques et réglementations nécessaires relatives aux foyers améliorés
Plan d'action 4 : Mise à niveau et extension du réseau
Activité 4.1 Mettre à niveau et étendre le réseau
Plan d'action 5 : Préparation de projets expérimentaux et déploiement des technologies prioritaires
Activité 5.1 Diffuser les technologies solaires photovoltaïques
Activité 5.2 Déployer les technologies hydroélectriques
Activité 5.3 Diffuser les foyers améliorés

Plans d'action technologiques – Transports
Plan d'action 1 : Diffusion du BRT et du MRT dans le sous-secteur ferroviaire

Activité 1.1 Sensibiliser aux transports publics et à leur impact sur le changement climatique

Activité 1.2 Renforcer les capacités des agents

Activité 1.3 Collecter les données

Activité 1.4 Élaborer plusieurs scénarios

Activité 1.5 Consulter les parties prenantes

Activité 1.6 Élaborer un plan directeur et un plan de travail détaillé

Activité 1.7 Élaborer des politiques et réglementations connexes

Plan d'action 2 : Diffusion du transfert modal dans le transport de marchandises

Activité 2.1 Procéder à la sensibilisation

Activité 2.2 Renforcer les capacités des agents

Activité 2.3 Examiner les réseaux actuels de transport de marchandises et analyser la demande

Activité 2.4 Développer et simuler des réseaux potentiels pour le transport de marchandises

Activité 2.5 Élaborer un projet expérimental et un plan de travail

Activité 2.6 Élaborer des politiques et réglementations connexes